

À PARTIR DU

24
MARS
2025

GRATUIT

À RETIRER DANS LES DÉCHÈTERIES SUIVANTES :

- Bouillargues
- Caveirac
- Les Lauzières
- La Rouvière
- Poulx
- Saint-Gilles / Générac

MISE À DISPOSITION DE COMPOST

VOLUME MAXIMUM AUTORISÉ : 500 LITRES PAR USAGER
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



Plus d'infos sur : nimes-metropole.fr

